

Informations de base	
2024/2723(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Information des consommateurs sur les denrées alimentaires: modification de l'annexe II en ce qui concerne l'acide béhénique tiré des graines de moutarde et destiné à la fabrication de certains émulsifiants Subject 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.04.04 Sécurité alimentaire 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">ENVI</div> Environnement, climat et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/04/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)02407	
18/07/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2024	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
26/09/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2723(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/10/00704

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)02407	17/04/2024	

Document annexé à la procédure	C(2024)8822	09/12/2024	
--------------------------------	-------------	------------	--

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	